

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Mouvement d'humeur à Moov Africa : une responsabilité partagée ?

Prissilia M.MOUIY
Libreville/Gabon

PRÈS d'une centaine de prestataires de Moov Africa Gabon manifeste depuis jeudi dernier au siège de cette société de téléphonie mobile. Ils revendiquent un meilleur traitement, tout en dénonçant des salaires dérisoires, des licenciements abusifs, le non-respect du Code du travail.

Ce sont pour la plupart des prestataires libres au compte de l'entreprise Intérim Service Plus (ISP). Mais, ils revendiquent leur appartenance au Groupe Moov Africa qu'ils rendent responsable de leurs situations précaires, de leurs contrats de travail peu orthodoxes et du

mauvais traitement dont ils sont victimes depuis 5, 7, voire 10 ans pour certains. " Nous avons été recrutés en 2015 dans des centres de Gabon Telecom par Intérim Service Plus (ISP). Depuis lors, nous avons des contrats à durée déterminée (CDD). Nous travaillons sous pression. Nous produisons énormément pour l'entreprise. Pourtant, nous ne bénéficions pas d'assurance maladie, de primes de productivité... ", a déploré un gréviste qui a préféré garder l'anonymat.

Rencontrée dans un souci d'équilibre de l'information, la chargée en communication de Moov Africa Gabon nous confie que les agents en grève ne font pas partie des effectifs de l'entreprise à laquelle ils disent appartenir. " Nous avons un

contrat avec Intérim Service Plus et non avec ses prestataires. Il y a une sorte d'amalgame. Les agents en grèves sont des prestataires libres. Aucun contrat ne nous lie à eux mais plutôt à Intérim Service Plus qui, en temps réel, est leur véritable employeur. C'est donc à cette structure de leur rendre des comptes ", a expliqué Léa Secky Olouna, responsable relation publique et communication de Moov Africa Gabon.

Quoi qu'il en soit, les agents grévistes disent être abusés et leurs contrats de travail violés. Ils l'ont fait savoir dans un courrier adressé le 11 octobre courant à la direction générale de Gabon Telecom qu'ils considèrent comme "coresponsable" de la gestion de leurs contrats qui, selon eux, ne respecteraient pas



Photo: SNN
Les prestataires de ISP en piquet de grève à Moov Africa Gabon.

les dispositions des articles 29, 30 et 31 du Code gabonais du travail.

Certaines sources proches du dossier indiquent que le nombre élevé d'emplois temporaires dans ce cas de figure s'explique par le fait que Moov Africa, après 15 ans d'absorption de Moov Gabon, n'a pas suffisamment

investi dans la formation et le développement des talents locaux. D'où il serait peut-être nécessaire de revoir ici les politiques de recrutement et de formation, de s'assurer que les lois en matière d'emploi sont respectées et de promouvoir le développement des compétences locales pour des postes clés.

Octobre rose : l'art-thérapie pour briser les tabous liés aux cancers

F.S.L.
Libreville/Gabon

DANS le cadre de son programme d'activités liées à la manifestation Octobre rose, l'Association pour le soutien et l'aide aux femmes atteintes de cancer (Asafac) vient d'organiser à la Baie des rois, un atelier d'art-thérapie. Objectif : se servir de la peinture pour briser les tabous autour du cancer.

"Certes, le cancer fait peur. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que plus tôt il est détecté, et plus grandes sont les chances d'en guérir. Cet atelier sert à amener les participantes, par la peinture, à extérioriser leur ressenti et leur représentation du cancer. L'art de la peinture a un aspect libérateur et rend plus léger lorsqu'on s'y exerce", a expliqué Jeanne d'Arc Kong-Des, présidente-fondatrice de l'Asafac. En rapport avec le thème de la célébration cette année, "Contre le cancer, je m'engage pour une



Photo: Scott Ngokila

vie saine", les réflexes de contrôle et de suivi doivent s'inscrire dans le quotidien. D'où l'alerte de Michèle Gaba, nutritionniste.

"Il va falloir réduire les apports en sucre et féculents dans l'alimentation, si on veut avoir une meilleure régénération cellulaire. Parce que le cancer adore le sucre qui, lui, se transforme en gras dans l'organisme et n'améliore pas la régénération cellulaire. Il faut, donc, privilégier les protéines maigres (poisson). Éviter, au maximum, les viandes et charcuteries, et consommer beaucoup de légumes (tsanguï, aubergines, oseille, etc.)", explique-t-elle.

Enseignement supérieur : l'entrée à l'USS refusée à près de 400 nouveaux bacheliers

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

ILS sont près de 400 nouveaux bacheliers de la session 2023 dont l'âge varie entre 14 ans et 20 ans ayant obtenu leurs bacs C et D à avoir sollicité une inscription dans les différentes filières de l'Université des sciences de la santé (USS). Ces derniers viennent tout simplement de se voir rejeter leurs dossiers d'admission. Brisant ainsi le rêve de ces jeunes de poursuivre leurs études supérieures au sein ladite institution.

Une situation qui a créé des remous lundi dernier à l'USS, notamment de la part des parents de ces nouveaux étudiants. Lesquels, s'étant constitués en collectif pour plaider la cause de leurs enfants, ont d'abord voulu obtenir des responsables de l'USS une explication sur les raisons qui ont motivé le rejet des dossiers de leurs enfants.

Cette démarche et bien d'autres entreprises jusque-là seraient demeurées vaines, selon eux. Aussi sont-ils montés au créneau pour



Photo: FBEM
Une vue du hall de l'université des sciences de la santé.

non seulement attirer l'attention des plus hautes autorités du pays sur le sort réservé à leurs enfants à la veille du démarrage des cours à l'USS prévu pour lundi prochain. Mais aussi et surtout pour solliciter l'arbitrage du président de la Transition le général Brice Clotaire Oligui Nguema, face à ce qui s'apparente pour eux à une injustice sociale.

" Après la sortie de la liste des noms le 6 octobre dernier, dès lundi nous nous sommes rendus à l'USS pour rencontrer le doyen et lui demander quel était le sort réservé aux enfants dont les dossiers ont été rejetés alors que ces derniers remplissent les conditions d'admission exigées par le rectorat. Notamment, ils ont entre 14 et 20 ans et ont obtenu leurs bacs C et D. Mais, ils ont refusé de nous recevoir ",

souligne le président du Collectif, Ulrich G. Tsoumbou Nanga. Avant d'ajouter que " tout ce que nous voulons c'est qu'une solution soit trouvée pour nos jeunes enfants ".

Plus dur, déplore le collectif, certains de ces enfants proviennent des provinces, et la plupart des parents n'ont pas les ressources nécessaires pour les inscrire dans les établissements privés d'enseignement supérieur de la capitale. Cette situation mérite que les plus hautes autorités de notre pays prêtent une oreille attentive à cette situation. Car, comme le soulignent les parents mécontents, les seules universités publiques à même d'accueillir lesdits étudiants sont l'USS et l'USTM. Et sans autres mesures palliatives, ils se demandent quel sort sera réservé à leurs enfants.